



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction de l'enseignement supérieur</p> <p>Bureau des formations supérieures</p> <p>Adresse : 1ter, avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Carmen Gan Tél : 01.49.55.51.34 - Fax : 01.49.55.52.65</p> <p>Réf. interne : Réf. Classement</p>	<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Sous-direction des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau de la politique des structures et de la prévision</p> <p>Adresse : 1ter, avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Anne-Michèle Vachier Tél : 01.49.55.55.08 - Fax : 01.49.55.56.17</p> <p>Réf. interne : Réf. Classement</p>
<p>CIRCULAIRE DGER/SDES/POFEGTP/C2004-2015 Date: 27 octobre 2004</p>	

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

Annule et remplace : DGER/SDES/POFEGTP C2004-2014 DU 05/10/2004

à

Date limite de réponse :

Mmes et MM. les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

☞ Nombre d'annexes: 2

Mmes et MM les chefs de service régional de la formation et du développement

Mmes et MM. les directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole

Mmes et MM. les directeurs d'EPLEFPA

Objet : Campagne 2005 d'habilitation des licences professionnelles.

Bases juridiques : Arrêté du 17/11/1999 du ministère de l'éducation nationale

Résumé : La présente circulaire indique le cadre de l'offre nationale de formation en matière de licences professionnelles, elle précise l'organisation du dispositif d'appui mis en œuvre auprès des établissements et le calendrier de la campagne d'habilitation 2005.

Mots-clés : Licence professionnelle, enseignement supérieur, offre de formation, l'espace européen de l'enseignement supérieur, diplôme, grade, EPLEFPA.

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <p>Mmes et MM. les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt</p> <p>Mmes et MM. les directeurs des établissements d'enseignement supérieur agricole</p> <p>Mmes et MM. les directeurs d'EPLEFPA</p> <p>CNEAP</p> <p>UNMFREO</p> <p>UNREP</p>	<p>Pour information :</p>

La licence professionnelle a été créée par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale le 17 novembre 1999 (J.O. du 24/11/1999).

La phase expérimentale de trois ans (rentrées universitaires 2000, 2001 et 2002) a permis d'intégrer progressivement cette nouvelle formation dans le dispositif de l'enseignement agricole qui répond à un réel besoin d'insertion professionnelle de niveau II.

Depuis 2003, l'habilitation des établissements à délivrer la licence professionnelle a lieu dans le cadre des campagnes d'habilitation des diplômes nationaux par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La licence professionnelle s'inscrit dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les textes d'avril 2002 visent à améliorer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur français aussi bien au niveau national qu'international.

L'enseignement supérieur est organisé en trois grades : Licence, Master, Doctorat. La licence professionnelle est un diplôme national qui confère le grade de licence.

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1. Principes et fondements

La licence professionnelle est une formation professionnelle qui associe étroitement les milieux de formation (enseignement agricole technique et supérieur), l'université et les partenaires professionnels à toutes les étapes de la formation (conception du projet pédagogique, organisation du cursus, projet tutoré et insertion professionnelle).

1.2. Orientations

La création de licences professionnelles co-habilitées ou en partenariat avec des établissements de l'enseignement agricole doit être favorisée afin de permettre à l'enseignement agricole de s'inscrire pleinement dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Il gagnera ainsi en lisibilité et en attractivité tant sur le plan national qu'international. Les licences professionnelles doivent, dans la mesure du possible, contribuer au renforcement des partenariats entre l'enseignement supérieur et l'enseignement technique agricole.

Ces dernières années, les préoccupations sociétales ont fait émerger de nouveaux métiers dans les domaines de l'environnement, de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments. La licence professionnelle est une formation particulièrement adaptée pour apporter une réponse rapide à ces préoccupations dans le champ professionnel. Les savoirs et les savoir faire de l'enseignement agricole sont à cet égard des atouts importants.

L'offre de formation doit prendre en compte la dimension territoriale nationale et permettre le développement de ou le renforcement de synergies nouvelles .

1.3. Une offre de formation nationale

L'objectif est d'aboutir à une offre nationale de formation dans l'ensemble des champs de compétences du ministère chargé de l'agriculture.

Une répartition géographique et sectorielle de l'offre de formation adaptée aux besoins est indispensable. Les projets doivent donc tenir compte de l'offre de formation existante (cf. état des lieux présenté en annexe 1)

2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE.

2.1. Suivi et accompagnement du développement des licences professionnelles

Les licences professionnelles relèvent de la compétence de la sous direction de l'enseignement supérieur. Toutefois, depuis la création de ce diplôme, l'appui et le conseil à la constitution du dossier sont conduites conjointement par deux sous directions : celle de l'enseignement supérieur (ES) et celle de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel (POFEGTP).

Les travaux réalisés, dans le cadre des dossiers « Réflexion et action » de la DGER, ont permis d'acter le renforcement de cette coopération et de faire émerger la nécessité de mettre en place à titre expérimental une cellule de conseil aux établissements constituée par le CEP de Florac et l'ENSA de Montpellier.

2.2. Suivi des dossiers de création et de renouvellement

La cellule nationale « licences professionnelles » de la DGER assure :

- la définition de la stratégie de l'offre de formation,

- l'identification des projets de créations en liaison avec les SRFD,
- l'instruction et le suivi des dossiers de création et de renouvellement,
- l'organisation du suivi national et de l'insertion professionnelle des étudiants.

Les correspondantes chargées du suivi des missions de la cellule sont :

- enseignement supérieur : Carmen Gan (01.49.55.51.34 – mél. : carmen.gan@agriculture.gouv.fr),
- enseignement technique : Anne Michèle Vachier (01.49.55.55.08 – mél. : anne-michele.vachier@agriculture.gouv.fr).

2.3. Accompagnement des établissements

La DGER doit être tenue informée le plus tôt possible des intentions de création et être destinataire des demandes d'habilitation. Aussi, dès l'émergence d'un projet de création d'une licence professionnelle, un appui méthodologique peut être assuré par la cellule de conseil aux établissements (ENSAM-CEP) (référentiel professionnel, ingénierie pédagogique, ingénierie financière...).

Cet appui est assuré par Cordula Paetow (mél : cordula.paetow@educagri.fr) et par Philippe Prévost (mél : philippe.prevost@educagri.fr).

2.4. Attribution des moyens aux établissements publics

Pour les établissements d'enseignement supérieur co-habilités : le « CERES » (Critères d'Evaluation et de Répartition de l'Enseignement Supérieur agricole) prend en compte les licences professionnelles dans le calcul des charges d'enseignement et de fonctionnement pédagogique.

Pour les établissements publics d'enseignement technique partenaires dans la mise en œuvre d'une licence professionnelle dans les domaines de compétences du MAAPAR : une dotation horaire de 100 heures peut être accordée au titre de la coordination pédagogique dans le cadre de la dotation globale horaire régionale.

3. CALENDRIER DE LA CAMPAGNE D'HABILITATION 2005

Les dossiers de demande d'habilitation (création ou renouvellement) doivent parvenir **le 19 novembre 2004 au plus tard** à la direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les dossiers sont transmis par les universités par voie électronique. Les établissements qui demandent une cohabilitation doivent également déposer un dossier par voie électronique.

Une copie du dossier doit être envoyé pour information à la DGER (cf. ci-dessus organisation de la cellule de suivi) **au plus tard le 25 octobre 2004**

Il est important de préciser que les dossiers doivent :

- comporter un descriptif précis des métiers visés par la formation,
- prendre en compte tous les types de publics concernés et veiller à ce que le projet s'intègre, clairement dans l'offre de formation de l'université et de l'établissement d'enseignement supérieur,
- prendre en compte les collaborations territoriales à mettre en œuvre
- mentionner l'implication des milieux professionnels,
- mettre en place les outils de suivi de l'insertion des diplômés.

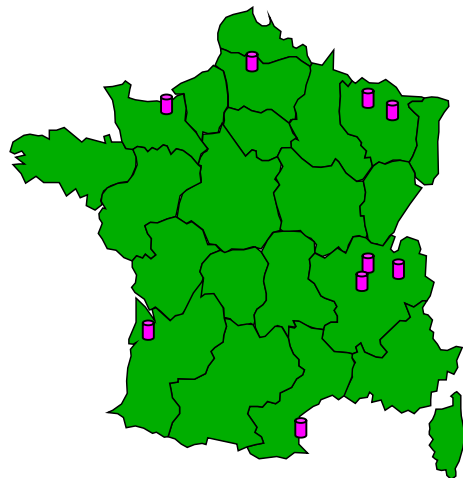
Paris, le

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Michel THIBIER

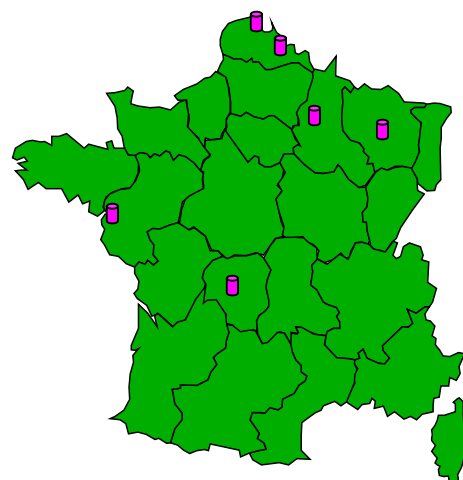
OFFRE DE FORMATION EN LICENCES PROFESSIONNELLES
Classées par domaine

Agronomie



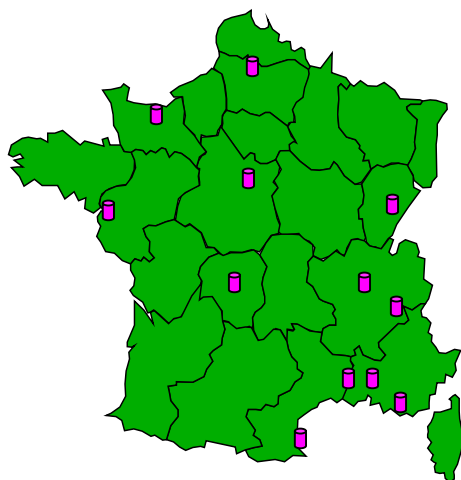
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Amiens		LEGTA Amiens	Agriculture et développement rural
Bordeaux 2	ENITAB	LEGTA Blanquefort LEGTA Libourne LEGTA Bergerac	Responsable commerce international, qualité, environnement (ex- Métiers de la vigne)
Caen		LEGTA St Lô	Ingénierie du conseil en entreprise agricole
Chambéry		LEGTA La Motte Servolex Chambéry	Valorisation des produits et des espaces montagnards
Chambéry		LAP Poisy-Chavanod	Aquaculture : gestion de la qualité et de l'environnement
Grenoble 1		LEGTA La Cote St André	Des agro-systèmes aux territoires
Metz		LEGTA Metz	Animateur agro-environnemental
Montpellier 3	ENSAM	LEGTA Carcassonne	Conseil et développement rural
Nancy 1		ALPA Haroué	Ingénierie de l'entreprise agricole

Aménagement du paysage



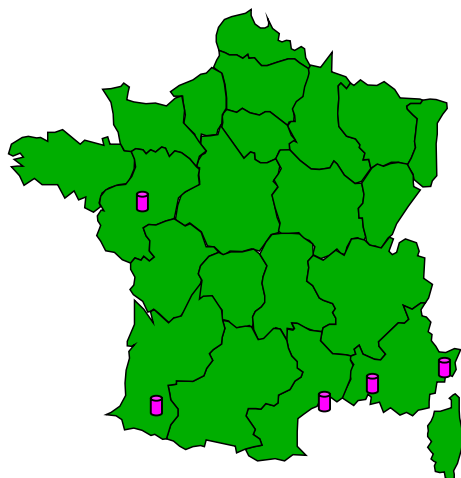
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Lille 3		LAP Genech	Coordonnateur de projet en aménagement paysager
Lille 3		LAP Genech	Conduite de chantiers en aménagements paysagers
Limoges		LEGTA Meymac	Gestionnaire animateur des milieux forestiers
Nancy 1		LAP Roville ENGREF	Aménagement du paysage
Nantes		LEGTA Herblain LAP Briacé	Conduite et suivi de projets paysagers et environnementaux
Reims		LEGTA Croigny	Management des ressources forestières opt 1 : arbres et environnement opt 2 : transformation et commercialisation des bois et dérivés

Aménagement du territoire et urbanisme



Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Aix Marseille 1		IUT Alpes Hautes Provence (Digne)	Géomatique et aménagement durable
Aix Marseille 2			Gestion et coordination de projets en développements urbain
Artois		LAP Aire/ Lys LAP d'Hazebrouck	Conduite de projet en espace rural
Besançon		Lycées d'enseignement catholique franc comtois	Conduite de projets internationaux de co-développement
Caen		LEGTA Le Robillard LEGTA Sées	Gestion des ressources en milieu rural
Grenoble 1		LEGTA Aubenas	Promoteur du patrimoine rural
Limoges	ENITAC	LEGTA Le Neuvic EPL St Flour	Consultant rural
Lyon 2		LEGTA Vienne	Aménagement du territoire et urbanisme : espaces périurbains
Nantes		LAP Gorges MF Carquefou CFP Charmetière	Développement local et maîtrise de projets
Orléans		CFPPA de l'Indre	Animation et développement des territoires ruraux
Toulon			Maintenance et aménagement environnemental
Perpignan			Gestion et aménagement durable des espaces et des ressources

Biotechnologies

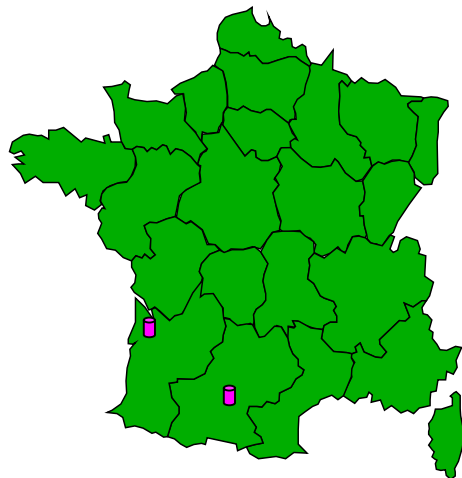


Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Aix Marseille 1			Microbiologie dans les industries agroalimentaires
Angers			Méthodes de management intégré: qualité, sécurité, environnement option: agro alimentaire et biotechnologies
Montpellier 2			Déconstruction, dépollution, déchets, décontamination de sites industriels
Pau			Biologie moléculaire appliquée à la sécurité alimentaire
Nice			Génie biologique, microscopie et qualité

Commerce

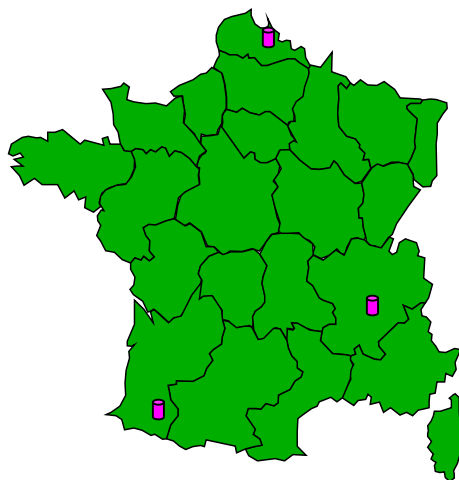
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Amiens		LEGTA Amiens	Commercialisation des aliments de santé
Angers			Distribution, gestion des échanges commerciaux : sciences agroalimentaires et nutrition
Angers		LEGTA Laval	Commercialisation spécialisée: produits équins
Angers		ESA Université Catholique de l'Ouest	Management de rayon de produits agricoles, horticoles ou alimentaires
Angers		Ecole nationale d'équitation de Saumur	Management des établissements équestres
Bretagne Sud			Management et marketing des réseaux de distribution en produits alimentaires
Avignon			Commercialisation des produits agroalimentaires à l'international
Bordeaux 4			Commercialisation des produits alimentaires et sécurité
Bordeaux 4			Commercialisation des produits et des services de l'agro-distribution
Dijon		LEGTA Beaune LEGTA Macon Davayé	Distribution et commercialisation des produits vinicoles
Caen	CNAM Paris		Transformation et commercialisation des produits de la mer
Chambéry		LEGTA La Roche sur Foron	Logistique et commercialisation des produits alimentaires frais
Corse			Gestion de la valorisation des produits alimentaires
Grenoble 2	IUT Valence		Vitivinicole
Le Mans		LEGTA Laval LEGTA Le Mans	Agroalimentaire et agro-fournitures: stratégie export technico-commercial
Montpellier 1	ENSAM	LEGTA de l'Hérault	Commercialisation et signes de qualité des vins
Mulhouse		LEGTA Rouffach Lycée de Ribeauvillé INRA Université Strasbourg 1	Vins et commerce
Rennes 1			Lancement des produits agroalimentaires
St Etienne			Commercialisation des liquides
Brest			Management et marketing des réseaux de distribution en produits alimentaires

Développement et protection du patrimoine culturel



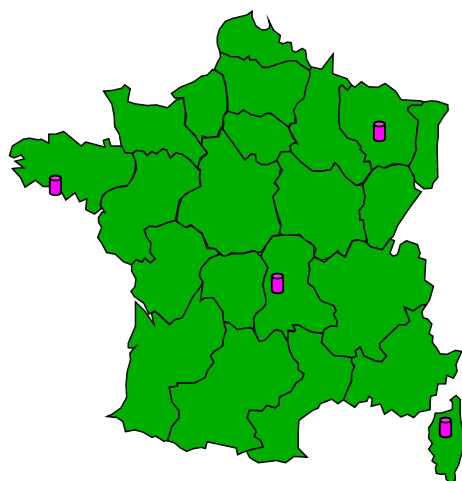
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Bordeaux 3	ENITAB	LEGTA Périgueux	Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux
Toulouse 2		LEGTA Rodez	Agent de développement culturel dans le monde rural

Espaces naturels



Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Grenoble 2		CEFA Montélimar	Gestion et commercialisation des produits de la filière forestière
Lille 2		LEGTA Lomme	Diagnostic et suivi environnementaux
Pau		LAP St-Pee/Nivelle	Biologie appliquée aux écosystèmes exploités

Gestion de la production industrielle



Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Bretagne sud		LEGTA Pontivy	Contrôle et qualité des produits alimentaires issus de l'agriculture et de la mer
Toulouse 1	Corse Clermont 2 Nancy 1 Rouen		Animateur qualité <u>option</u> : industries agroalimentaires et bio industries

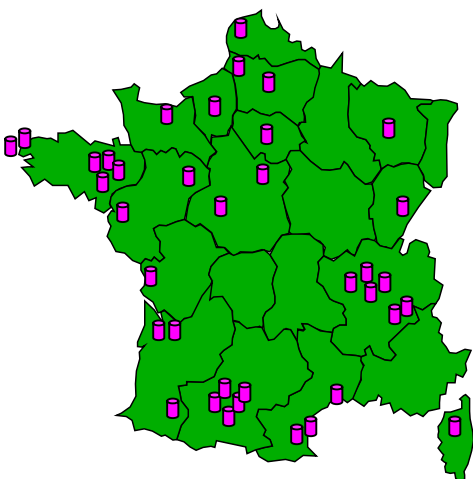
Gestion des ressources humaines

Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Dijon	ENESAD		Formateur en milieu professionnel

Maintenance des systèmes pluritechniques

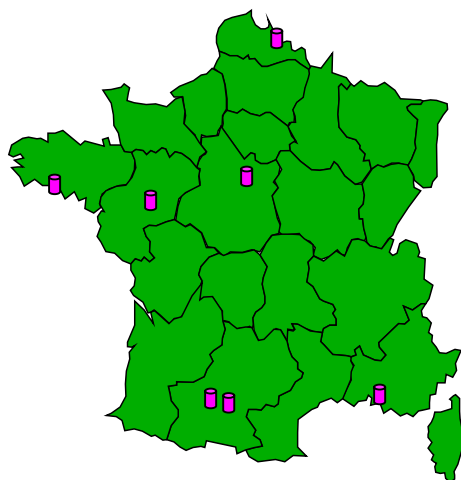
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Caen		LEGTA St Lô Thère	Management, maintenance et exploitation des installations industrielles

Industries agro-alimentaires



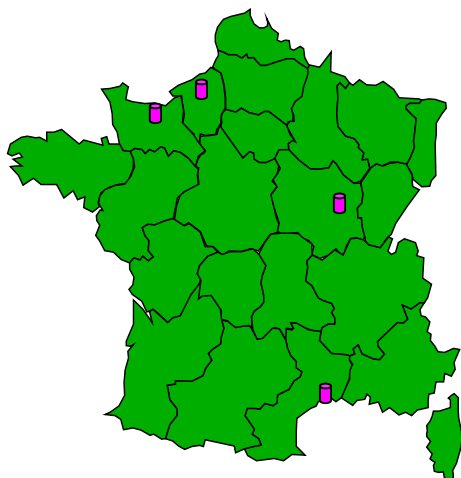
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Amiens		LAP Ste Colette Corbie	Additifs alimentaires
Brest			Aliments et santé
Artois		IUT Béthune	Nutrition appliquée
Besançon		LEGTA Mamirole Poligny ISBA	Transformation laitière
Bordeaux 1		ISTAB ISNAB	Management et gestion de productions dans les industries agroalimentaires
Bordeaux 1		LEGTA Ste Livrade	Agro-développement et commerce international
Brest		LAP Saint Jacut les Pins	Management des risques industriels
Caen		LEGTA St Lô	Génie des procédés agroalimentaires et maîtrise de la qualité des produits frais
Corse			Industrie agroalimentaire et bio-industrie
Grenoble 1		UFR Pharmacie	Sécurité et prévention du risque alimentaire
Grenoble 1		LEGTA La Roche sur Foron	Transformation en industrie alimentaire
La Rochelle		LEGTA Surgères	Conduite de projet en IAA et gestion de la qualité
Le Mans		LEGTA Laval	Hygiène et sécurité des produits agroalimentaires
Littoral		IREO Rollancourt	Management des entreprises agricoles et agroalimentaires
Lyon 1		LEGTA Bourg en Bresse	Création d'activités nouvelles en agroalimentaire
Lyon 1		ISARA MFR Anneyron	Responsable de la qualité des fruits et légumes
Lyon 2			Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires
Lyon 3		LAP Annecy Poisy	Ecomarketing des produits biologiques, écologiques et fermiers
Montpellier 2			Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire
Nancy 2		LEGTA Bar le Duc	Formation des responsables techniques des unités de transformations agroalimentaires
Nantes	ENITIAA	LEGTA St Herblain LEGTA Laval	Management des équipes en productions agroalimentaires
Orléans		LEGTA Chartres LAP Nermont	Valorisation des ressources végétales
Paris 11	ENSIA	Lycée Vilgénis	Production et transformation des industries agroalimentaires
Pau		AFMR Etcharry CFA Pau	Conduite et gestion de projet de valorisation de produits de terroir
Perpignan			Droit, gestion et commerce international de la filière viticole
Perpignan		LEGTA de Perpignan	Qualité des aliments et de l'environnement
Rennes 1	ENSAR	LAP Lande du Breil	Développement, recherches en arts culinaires industrialisés
Rennes 1		LAP Lande du Breil	Production industrielle et analyse en chimie et agroalimentaire
Rennes 1	IUT St Briec		Management et gestion des productions agroalimentaires
Rouen			Contrôles agroalimentaires et biotechnologies
Toulouse 1	INP Toulouse		AGRIVINA: Agro-industrie et valorisation non alimentaire
Toulouse 3	ENFA		Génies des biotechnologies végétales et qualité en biotechnologie en industrie agroalimentaire
Toulouse 3	ENFA ENVT	ESA Purpan ENSAT LEGTA Rodez	Métiers de la valorisation des produits des filières viandes
Toulouse 3		LEGTA Auch	Sécurité sanitaire des aliments
Toulouse 3		LEGTA Rodez	Gestion des mesures, contrôles et capteurs dans les IAA
Tours		INAPG ENSIA	Méthodes et techniques en analyse sensorielle

Management des organisations



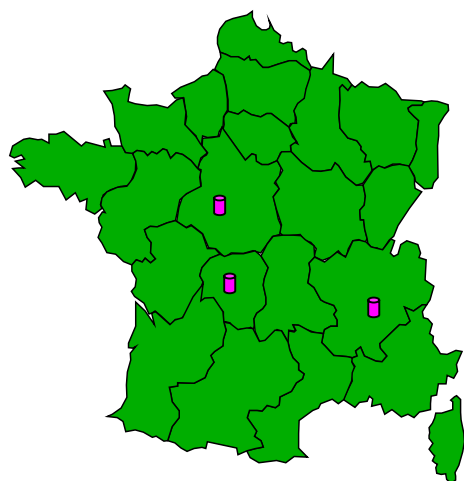
Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Aix Marseille 1			Management administratif et commercial des organisations: tourisme et développement durable
Angers	INH	LEGTA Angers	Manager en entreprises d'horticulture et de paysage
Bretagne sud		ESA Angers CFA Pommerit –Jaudy LAP Quessoy	Management des entreprises agricoles et agroalimentaires
Lille 3		LAP Genech	Management des organisations dans le monde rural
Orléans		LEGTA de Bourges	Gestion des risques adaptée aux entreprises agricoles et agroalimentaires
Toulouse 2	ENFA	LEGTA Pamiers	Entreprises rurales et développement territorial

Production industrielle



Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Dijon		ENSBANA IUT Le Creusot	Electrothermie: étude des procédés et maîtrise de l'énergie et de l'environnement
Caen		LEGTA St Lô	Métiers du génie des bio-productions et du génie agroalimentaire
Montpellier 2		LEGTA Perpignan LEGTA Castelneau ENSAM	Biopack : Emballage et conditionnement des produits du vivant
Rouen	IUT Evreux		Industries agroalimentaires et bio-industries

Productions animales



Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Grenoble 1		ENVL MFR Moirans	Technologies en physiologie et physiopathologie
Limoges	ENVL	LEGTA Limoges	Contrôle sanitaire-production
Tours		LEGTA Tours -Fondettes	Développement et valorisation des produits de l'élevage

Productions végétales

Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Angers	INH	LEGTA Angers	Technico-commerciaux en agrofournitures et plants pour l'horticulture
Angers		LAP Pouillé CAH Dronten ESA Angers	Techniques et technologies en végétal
Le Havre		LEGTA Yvetot CFA Seine maritime	Expérimentateur du végétal
Lille 1		LEGTA d'Arras	Exploitation et valorisation des productions végétales
Reims		LEGTA Châlons en Champagne	Agro-techniques végétales
Rennes 1	ENSAR	LEGTA Rennes	PARTAGER - Agriculture protection de l'environnement : pratiques agricoles, aménagement rural, techniques alternatives, gestion écologique des ressources

Protection de l'environnement

Université	Ets co-hab	Etablissement(s) partenaires	Intitulé de la formation
Angers		Université catholique de l'Ouest	Gestion et traitement des déchets - Gestion et traitement des sols et eaux
Antilles-Guyane	ENGREF	INRA	Protection de l'environnement
Artois		LEGTA Douai LAP Genech	Traitement et valorisation des déchets
Besançon		UFR sc médicales et pharmacie	Gestion et traitement des déchets
Bordeaux 2		LEGTA Dax ISNAB	Technologie et gestion des eaux de santé
Limoges		LEGTA Ahun	Gestion des ressources et production de l'eau
Poitiers		LEGTA Saintes	Usage et qualité des eaux
St Etienne			Ingénierie et exploitation des eaux - Exploitation et maintenance des systèmes appliqués à l'eau - Gestion d'étude et de projets en eau
Strasbourg 1	ENGEES	LEGTA Rouffach LEGTA Obernai	Eau et environnement : <u>option 1</u> - hydraulique urbain <u>option 2</u> - agriculture durable
Toulouse 1		IUT Rodez	Animateur qualité
Toulouse 3		LEGTA Albi	Analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets

Recommandations pour les projets de licences professionnelles

Quatre critères sont plus particulièrement pris en compte pour l'habilitation d'une licence professionnelle. Pour chacun de ces critères, des recommandations résultant de l'analyse des projets des années précédentes sont présentées ci-après.

- **Métiers visés**

Au-delà de la dénomination des métiers et des secteurs d'activité, il importe d'apporter des indications précises sur la réalité ou les perspectives d'emploi ou d'activité à ce niveau II de formation au travers des points suivants :

- **description du métier visé** ;
- analyse d'offres d'emploi ;
- études et analyse étayant la reconnaissance professionnelle d'emplois à bac + 3.

Dans le cas d'une transformation d'un diplôme d'université **de niveau II en licence professionnelle**, ces différents éléments doivent être rappelés.

- **Origine des étudiants**

L'importance de l'ouverture aux stagiaires de la formation continue est significative de l'intégration du projet dans une démarche associant les professions, de même que l'opportunité de réaliser la formation par la voie de l'apprentissage. Les procédures mises en place pour la validation des acquis de l'expérience et la remise à niveau doivent être explicites.

L'origine des étudiants doit être diversifiée. Au-delà de la prise en compte dans le programme de la formation, de modules d'adaptation, la multiplicité des origines doit devenir porteuse d'enrichissement mutuel des expériences (travail en binôme pour un projet tutoré par exemple). Cependant, cette origine doit être suffisamment ciblée d'un point de vue pédagogique pour que les étudiants puissent réaliser un parcours cohérent de formation.

- **Relation avec la profession**

Elle doit s'étendre de la conception à l'évaluation de la formation. A cet égard, il est souhaitable, dès la constitution du dossier initial, de recueillir des engagements précis des acteurs professionnels, engagements qui seront constitutifs du dossier. Pour mémoire, on rappellera qu'il est nécessaire d'explicitier la signification des sigles et d'indiquer les fonctions des personnalités impliquées afin de rendre possible une évaluation au plan national.

- **Organisation de la formation**

Elle reflète l'aboutissement d'un partenariat en reliant les contenus du référentiel professionnel à une organisation de modules pluridisciplinaires. La conduite des enseignements par des intervenants d'origines diverses sous la responsabilité d'un coordonnateur est à encourager.

L'apport du projet tutoré à cet enseignement doit être explicité. Il doit permettre à l'étudiant, dans une approche pluridisciplinaire, de confronter les apports théoriques et pratiques de la formation aux réalités de l'exercice professionnel et d'appliquer des méthodes scientifiques reconnues à l'analyse de pratiques professionnelles.

Dans la perspective de la professionnalisation, le stage est un élément essentiel de la formation. Il est destiné à permettre à l'étudiant de consolider un projet professionnel, en l'amenant à utiliser et à compléter ses savoirs et savoir-faire et à développer sa capacité d'intégration dans une équipe de travail et une entreprise.

Le savoir-faire de l'enseignement agricole doit pouvoir être largement ré-investi dans l'organisation du projet tutoré et des stages.

La dimension européenne ou internationale des projets ne doit pas être sous-estimée. C'est une opportunité pour les établissements agricoles de faire valoir la réalité de la contribution de la mission de coopération internationale à la mission de formation.

L'accès des étudiants aux outils informatiques et multimédias, actuellement généralisé, ainsi que le recours à l'autoformation doivent faire l'objet d'une réelle réflexion pour un projet pédagogique innovant.